



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

LES EXAMENS DE LA SESSION 2024

Nouvelle-Calédonie

Dossier de presse

Novembre 2024

Sommaire

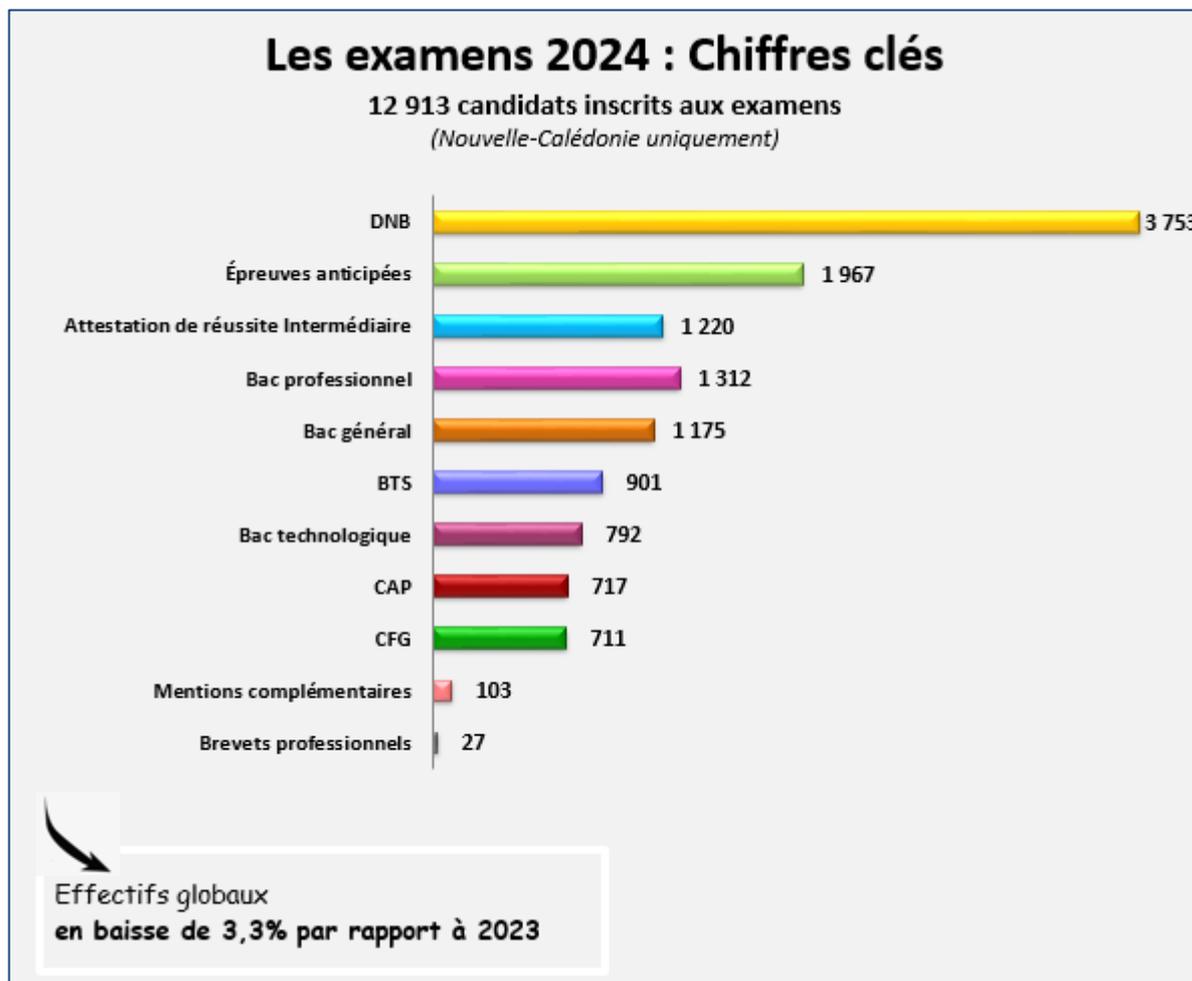
1. Les examens 2024	2
✓ Chiffres clés	2
✓ Le contrôle continu	3
✓ Publication des résultats	4
2. Des épreuves aménagées pour les candidats en situation de handicap ou troubles invalidants	5
3. La prévention des fraudes	6
4. Le baccalauréat	7
✓ Baccalauréat général.....	8
✓ Baccalauréat technologique.....	10
✓ Baccalauréat professionnel	11
5. Les examens professionnels	11
6. Le diplôme national du brevet (DNB)	12
✓ Généralités.....	12
✓ Diplôme national du brevet, section internationale australienne	12
✓ Cérémonie républicaine de remise des brevets.....	13
7. Le certificat de formation générale (CFG)	14
8. Le brevet de technicien supérieur (BTS)	15
9. La validation des acquis de l'expérience	16

1. Les examens 2024

✓ Chiffres clés

12 913 candidats à un examen lors de cette session 2024 (13 117 en 2023)

(Nouvelle-Calédonie uniquement, les centres de Wallis et Port-Vila en gestion à Nouméa ne sont pas comptabilisés, hors candidats de la VAE dont les examens ont eu lieu en septembre 2023)



Il y avait 13.117 candidats à la session 2023, 12.504 à la session 2022, 13.403 à la session 2021.



✓ Le contrôle continu

Pas d'épreuves ponctuelles lors de la session 2024, mais évaluation exclusive en contrôle continu, comme lors de la session 2021 Covid, sur décision nationale et publication de décrets spécifiques.

Définition : Système d'évaluation des élèves qui prend en compte toutes leurs notes depuis le début de l'année scolaire au lieu de passer une épreuve déterminante à la fin de l'année.

Informations sur les examens de la session 2024

Informations sur les examens de la session 2024

Les examens de la session 2024 des candidats scolaires des collèges et lycées, scolaires du CNED, les étudiants des classes d'enseignement supérieur de lycée, et les candidats de l'alternance des centres d'apprentis habilités au CCF seront subis et **validés par le contrôle continu**. Toutes les modalités pratiques seront explicitées prochainement.

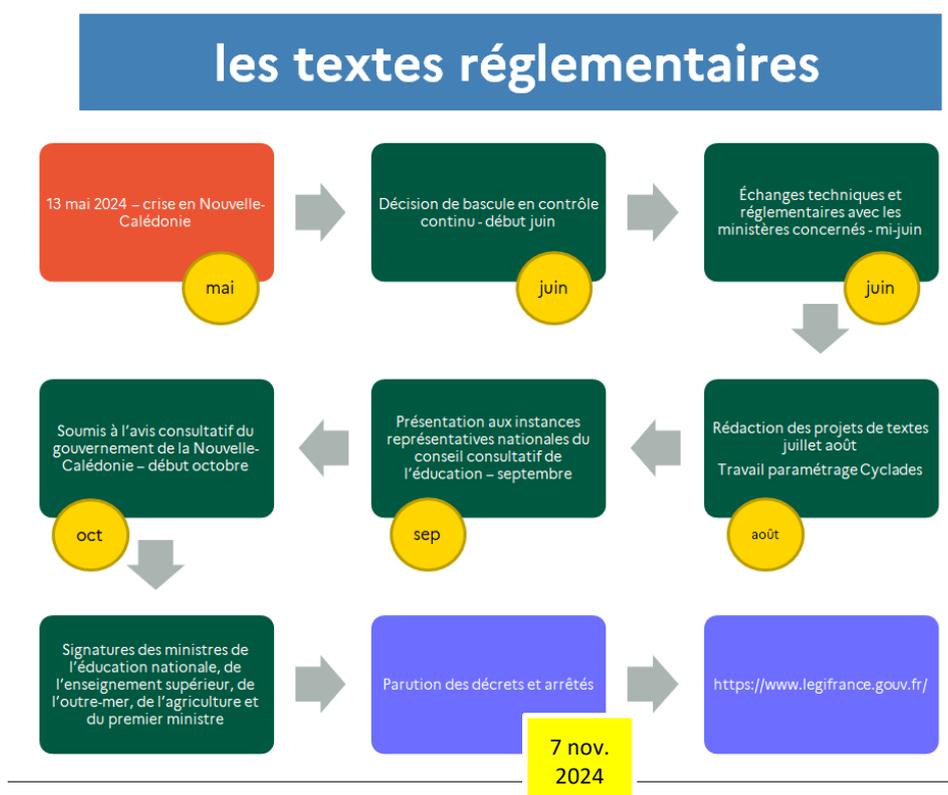
Les collèges et lycées feront connaître à la division des examens et concours, les élèves-candidats qui auront changé d'établissement. L'établissement d'accueil fournira l'exéat de l'établissement d'origine et le certificat d'inscription dans le nouvel établissement ou au CNED scolaire.

Il n'y aura **pas de session de décembre 2024 pour les candidats individuels, et les candidats CNED libres**. Le vice-rectorat étudie l'éventualité d'une session de remplacement spécifique en février 2025.

Les candidats par la voie de la VAE, invités à téléverser leur livret 2 pour le 5 juillet délai de rigueur, recevront une information ultérieurement quant aux modalités de la session de septembre 2024.

Mise à jour : 27 juin 2024

Un diplôme national garanti par des décrets exceptionnels pour la Nouvelle-Calédonie



✓ Publication des résultats

Tous les résultats seront affichés dans les lycées, collèges et centres de formation, et seront accessibles sur le site internet du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, direction générale des enseignements.

<https://resultats.examens-concours.gouv.fr>

Les candidats peuvent accéder immédiatement à leurs notes, et de façon confidentielle et personnelle, à partir de leur espace personnel Cyclades ; ils y réceptionnent également leur relevé de notes.

Résultats aux examens - session 2024

Les résultats aux examens de la session 2024 seront publiés selon les dates prévisionnelles ci-dessous, sous réserve de délibération de jurys.



Les résultats détaillés sont accessibles par le candidat à partir de son numéro Cyclades, qui lui a été communiqué par son établissement et qui figure sur sa convocation. Les relevés de notes sont disponibles dans les espaces CYCLADES de chacun.

<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

Dates prévisionnelles des résultats aux examens.

Diplômes	Dates prévisionnelles d'affichage des résultats	Résultats
BTS	à partir du 4 décembre 2024 - selon spécialités	Voir les résultats
CFG	mercredi 04 décembre 2024	Voir les résultats
BAC PRO	mercredi 11 décembre 2024 à 14h	Voir les résultats
BP et mentions complémentaires niveau 4	mercredi 11 décembre 2024 à 11h	Voir les résultats BP Voir les résultats MC4
CAP	vendredi 06 décembre 2024	Voir les résultats
Mentions complémentaires niveau 3	vendredi 06 décembre 2024	Voir les résultats
BAC général et technologique	mercredi 11 décembre 2024 à 14h	Voir les résultats
DCG et DSCG	selon le calendrier national	Voir les résultats
DNB	vendredi 13 décembre 2024 à partir de 14h	Voir les résultats
Consultation des notes aux épreuves anticipées du baccalauréat	à compter du vendredi 13 décembre 2024	Voir les résultats



2. Des épreuves aménagées pour les candidats en situation de handicap ou troubles invalidants

Pour la session 2024, quelques centaines de candidats sont concernés par des aménagements des conditions d'examen en Nouvelle-Calédonie :

Ces aménagements peuvent être de plusieurs ordres, parmi lesquels par exemple :

- un temps d'épreuve majoré ;
- pour les épreuves de langue vivante, à l'oral, une possibilité de dispense ;
- une assistance humaine ou l'utilisation d'outils informatiques adaptés ;
- pour les candidats malvoyants, un agrandissement des sujets ;
- etc...

De plus, les candidats concernés peuvent demander la conservation pendant 5 ans des notes de leur choix, obtenues à l'examen.

• **Présentation du dispositif de conservation des notes et d'étalement des épreuves**

Dans le cadre des dispositions communes à tous les examens de l'enseignement scolaire, pour l'examen du baccalauréat général et technologique, les candidats scolarisés et non scolarisés en situation de handicap peuvent demander :

- ✓ La conservation des notes de leur choix, obtenues à l'examen (même les notes inférieures à la moyenne), tout en pouvant bénéficier, le cas échéant, d'une mention. Sont donc concernées les épreuves écrites, orales ou pratiques, obligatoires et facultatives du premier groupe d'épreuves dans la limite des cinq sessions suivant la première session à laquelle les candidats se sont présentés ;
- ✓ Un étalement des épreuves sur plusieurs sessions. Cette possibilité concerne également les épreuves du second groupe (qui peuvent être présentées par anticipation).

Pour bénéficier de ces mesures, les candidats doivent adresser une demande au vice-recteur au moment de leur inscription, selon une procédure indiquée par le chef d'établissement. Les demandes sont analysées par une commission présidée par l'inspecteur adjoint au vice-recteur en charge de la scolarisation des élèves en situation du handicap, en présence du médecin scolaire, conseiller du vice-recteur.



3. La prévention des fraudes

Tous les candidats sont informés des consignes à respecter et des sanctions encourues en cas de fraude ou de tentative de fraude. Cette information est délivrée dans tous les centres d'examen.

Tout acte peut être considéré comme une tentative de fraude, dès lors qu'un candidat essaye de tromper un correcteur ou un interrogateur sur ce qu'il connaît ou ce qu'il sait faire.



La fraude au baccalauréat

LA FRAUDE
Tout acte non autorisé commis entre l'entrée et la sortie de la salle d'examen.

- Montre connectée et téléphone même éteints
- Copier ou parler avec son voisin
- Faire passer l'examen par quelqu'un d'autre
- antisèche
- Plagier

LA COMMISSION DES FRAUDES
pour les élèves de première et terminale

Fraude présumée ou fraude.

▼

Le candidat continue son épreuve. Il sera noté mais n'aura pas ses résultats.

▼

Commission disciplinaire de fraude durant l'été.

LES SANCTIONS

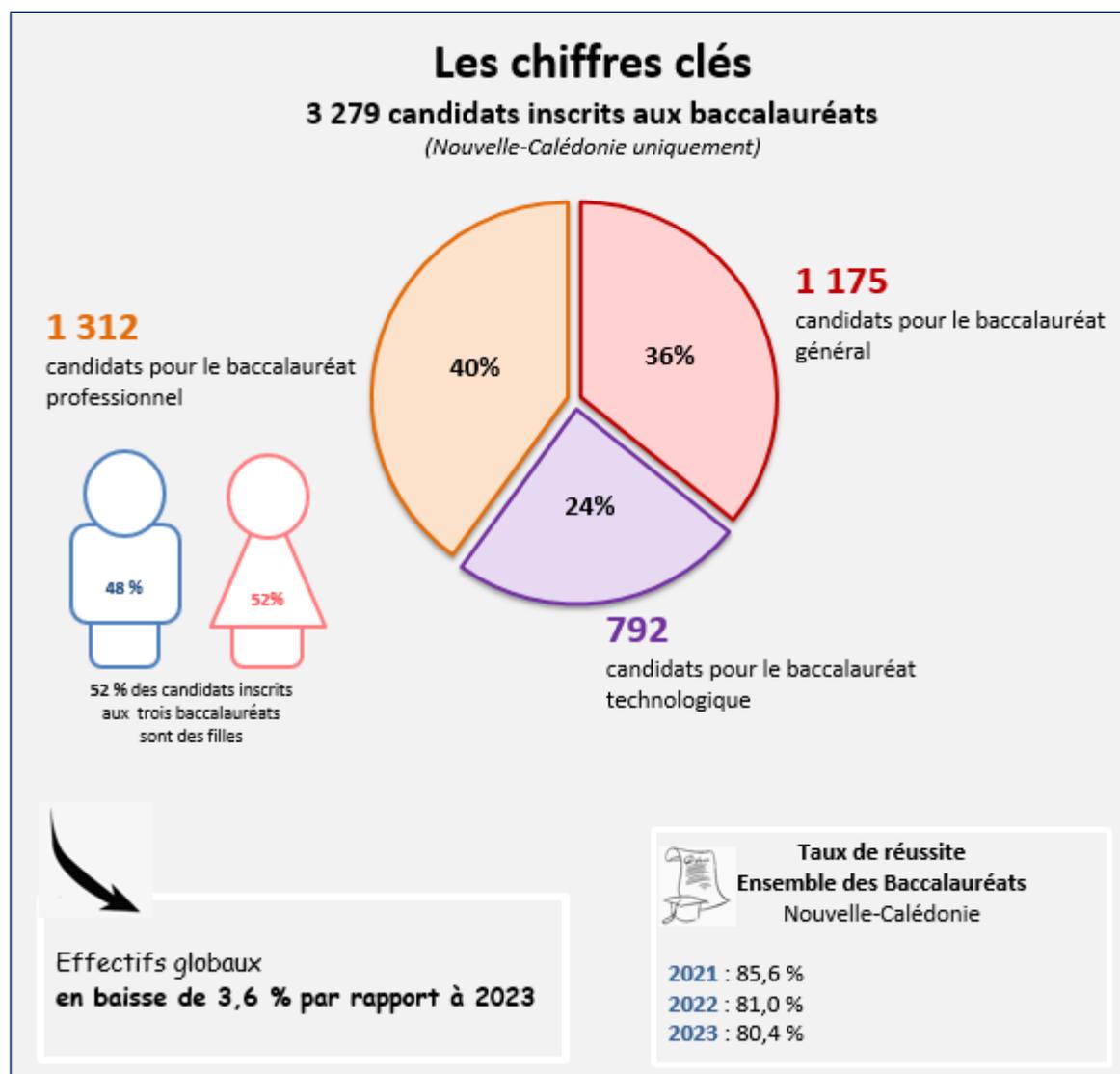
- RÉSULTATS > OCTOBRE
- 0/20
- DIPLOME & MENTION
- EXAMEN 1 > 5 ANS
- La fraude = un délit
Les cas graves sont signalés à la Justice.

Les **sanctions applicables** varient selon les examens. Les sanctions disciplinaires sont prononcées après audition par une commission de discipline ; elles peuvent aller jusqu'à l'interdiction de passer l'examen présenté (baccalauréat, CAP, BTS, etc.) pendant plusieurs années

4. Le baccalauréat

Pour la session 2024, **3 279** candidats* sont inscrits aux épreuves des baccalauréats général, technologique et professionnel. On constate une baisse de **3,6%** des candidatures par rapport à 2023.

(* Nouvelle-Calédonie uniquement, non compris les candidats de Port-Vila et Wallis en gestion différenciée cette session, délibération à Nouméa)

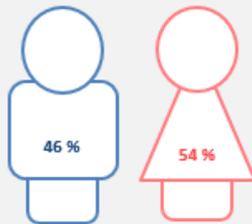


✓ Baccalauréat général

Baccalauréat général

1 175 candidats de Nouvelle-Calédonie dont **14** candidats "Individuels ou CNED" sont inscrits aux épreuves du baccalauréat général.

Un effectif en baisse de **3,2%** par rapport à 2023



54 % des candidats inscrits au baccalauréat générale sont des filles



Candidat le plus âgé

Candidats les plus jeunes



Taux de réussite
Nouvelle-Calédonie

2021 : 91,3 %

2022 : 92,7 %

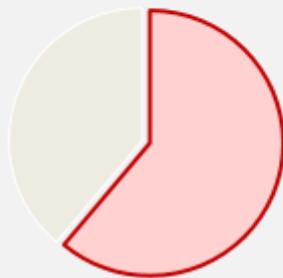
2023 : 93,6 %

Épreuves
Anticipées

1 967 (hors centre de Wallis et Futuna et de Port Vila)

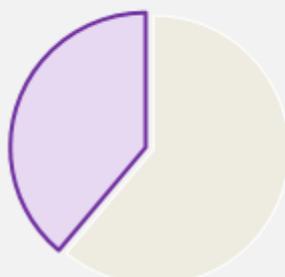
sont inscrits aux épreuves anticipées

(Une baisse de 2,4 % par rapport à 2023)



1 202

soit 62% en voie générale



765

soit 39% en voie technologique

Je suis en terminale en 2024 : comment est calculée ma note du baccalauréat général et technologique ?



Les résultats obtenus par les élèves pendant leur classe de première ne sont pas remis en cause.

100% de contrôle continu

Pas de grand oral – épreuve neutralisée et coefficient gelé

Epreuves de contrôle (dit oral de rattrapage) prévues

Après une première et unique session en 2023 de l'option internationale "australien" du baccalauréat, en 2024 nous avons la première session du **BFI**, baccalauréat français international, section australien

The infographic is titled 'BACCALAUREAT FRANCAIS INTERNATIONAL' and 'Je choisis le BFI'. It features a central illustration of a young woman holding a large rolled-up diploma. Surrounding her are various national flags. The text includes the logo of the 'MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE' and the motto 'Liberté Égalité Fraternité'. It lists 14 languages: allemand, anglais (américain, australien, britannique), arabe, chinois, danois, espagnol, italien, japonais, néerlandais, norvégien, polonais, portugais et portugais brésilien, russe, suédois. A 'Pourquoi ?' section lists benefits like studying other cultures, improving linguistic skills, and preparing for higher education. An 'Et après ?' section lists recognition by universities, access to the AP system, and CEFR certification. The slogan 'REUSSIR AU LYCÉE' is at the bottom right.

Les élèves scolarisés en section australienne des lycées Lapérouse et Dick Ukeiwe présentent cette année le baccalauréat français international; cette option se traduit par des évaluations spécifiques écrites et orales évaluées cette année en contrôle continu pour les candidats en langue et littérature australienne, ainsi qu'en histoire-géographie dans la langue de section.

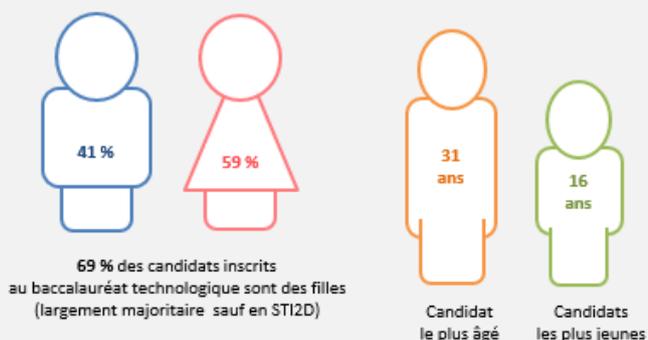
La mention ainsi obtenue figure sur le diplôme du baccalauréat ; elle atteste du parcours suivi et validé par le bachelier, qui vise à améliorer la maîtrise des langues à un haut niveau de compétences, offrir une plus grande souplesse aux élèves dans leur parcours, valoriser la qualité du cursus de l'élève, améliorer l'articulation avec les systèmes d'enseignement supérieur

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/le-baccalaureat-francais-international-bfi-5960>

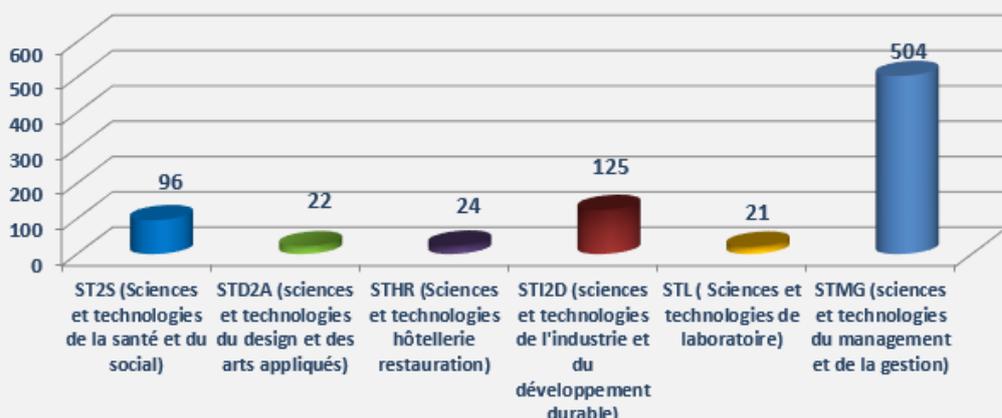
Baccalauréat technologique

792 candidats de Nouvelle-Calédonie dont **8** candidats "Individuels ou CNED" sont inscrits aux épreuves du baccalauréat technologique

Un effectifs en baisse de **6,9%** par rapport à 2023



Répartition des candidats inscrits au baccalauréat technologique par série (Nouvelle-Calédonie uniquement)



8 SERIES DE BAC TECHNOLOGIQUES

Un baccalauréat technologique prépare plutôt à une poursuite d'études courtes en BTS, DUT, ou en écoles spécialisées

STI2D	INDUSTRIE	
STMG	MANAGEMENT GESTION	
ST2S	SANTE-SOCIAL	
STL	LABORATOIRE	
STAV	AGRONOMIE	
STD2A	ARTS APPLIQUES	
HÔTELLERIE	HÔTELLERIE RESTAURATION	



Le bac techniques de la musique et de la danse se prépare en métropole

✓ Baccalauréat professionnel

Pour la session 2024, **1312** candidats* sont inscrits aux épreuves du baccalauréat professionnel dans 39 spécialités, et selon le statut lycéen, apprentis ou candidat individuel.



100% de contrôle continu

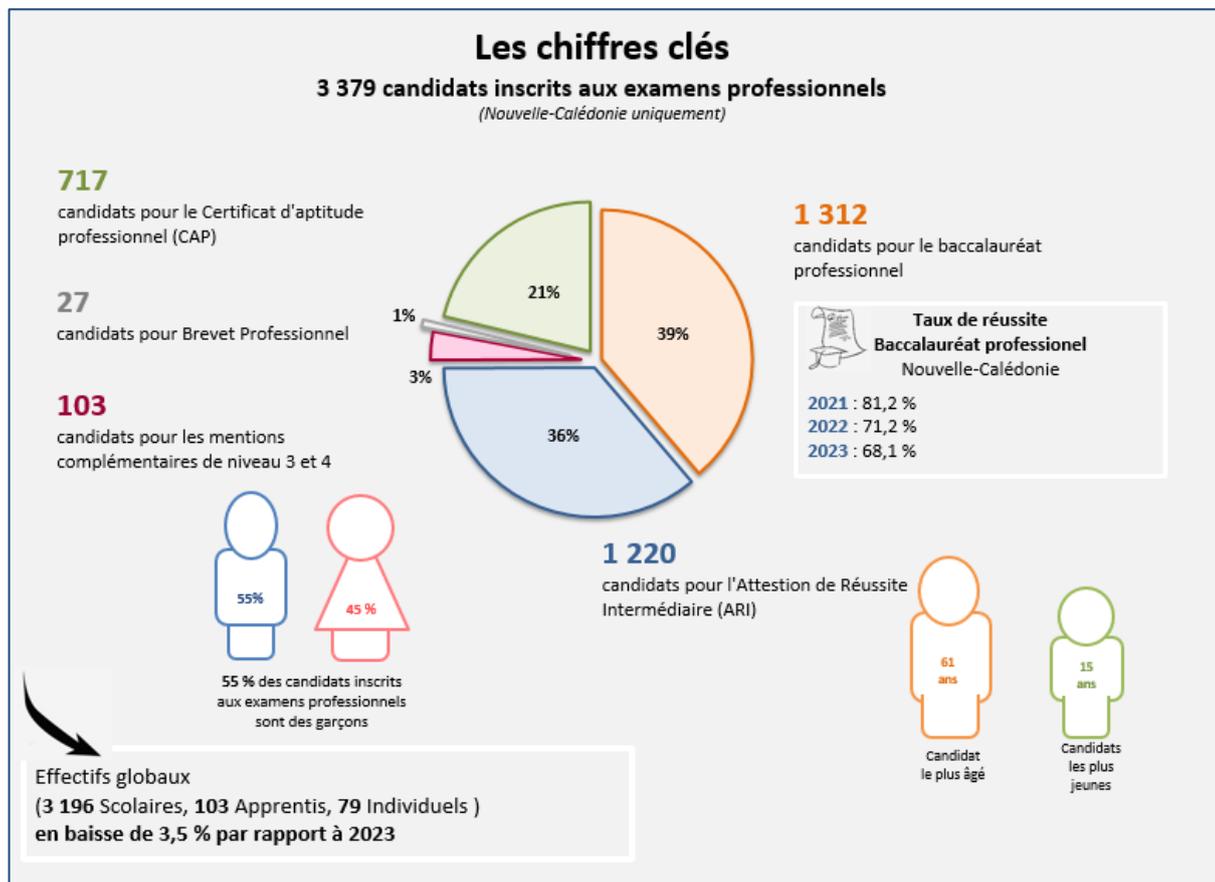
Epreuve du chef d'œuvre intégré en contrôle continu

Epreuves de contrôle (dit oral de rattrapage) prévues

Durée des périodes de formation en milieu professionnel aménagée et réduite

(* Nouvelle-Calédonie uniquement, non compris les candidats de Wallis également en gestion, correction et délibération à Nouméa)

5. Les examens professionnels

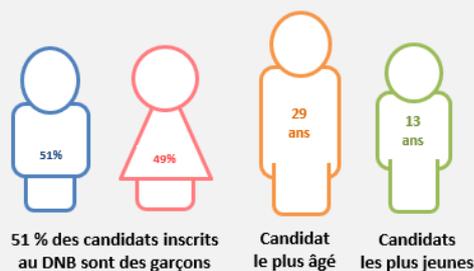


6. Le diplôme national du brevet (DNB)

✓ Généralités

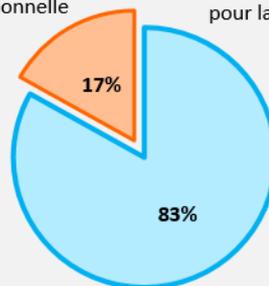
Diplôme National du Brevet (DNB)

3 753 candidats de Nouvelle-Calédonie dont **39** candidats "Individuels ou CNED" sont inscrits aux épreuves du brevet



633 candidats pour la série professionnelle

3 120 candidats pour la série générale



Effectifs en baisse de 4,2 % par rapport à 2023



Taux de réussite Nouvelle-Calédonie

2021 : 87,3 %
2022 : 85,8 %
2023 : 86,3 %

✓ Diplôme national du brevet, section internationale australienne



Le diplôme national du brevet « option internationale » est constitué de l'ensemble des épreuves de droit commun auxquelles s'ajoutent deux épreuves spécifiques orales en langue et littérature et en histoire-géographie. Ces deux épreuves sont conduites dans la langue de la section et sont cette session évaluées en contrôle continu.

La scolarité en section internationale en classe de troisième est une condition nécessaire pour être inscrit à l'option internationale du diplôme national du brevet.

En fin de cursus collège (niveau 3^e) les élèves se présentent aux [épreuves spécifiques d'évaluation du DNB mention internationale](#) (DNBi) qui valident un **niveau B2 en anglais** (utilisateur indépendant avancé, niveau attendu au baccalauréat).

✓ Cérémonie républicaine de remise des brevets



« Le diplôme national du brevet sanctionne la formation acquise à l'issue de la scolarité suivie dans les collèges (...). Il atteste la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. »

Code de l'Éducation

Le diplôme national du brevet met pour la première fois les élèves en situation d'examen. Il sanctionne la formation suivie tout au long de la scolarité à l'école et au collège. Véritable examen, il se déroule anonymement, porte sur les mêmes sujets nationaux, marque l'égalité de traitement entre tous les jeunes. **Moment symbolique, il marque l'entrée dans une autre scolarité.**

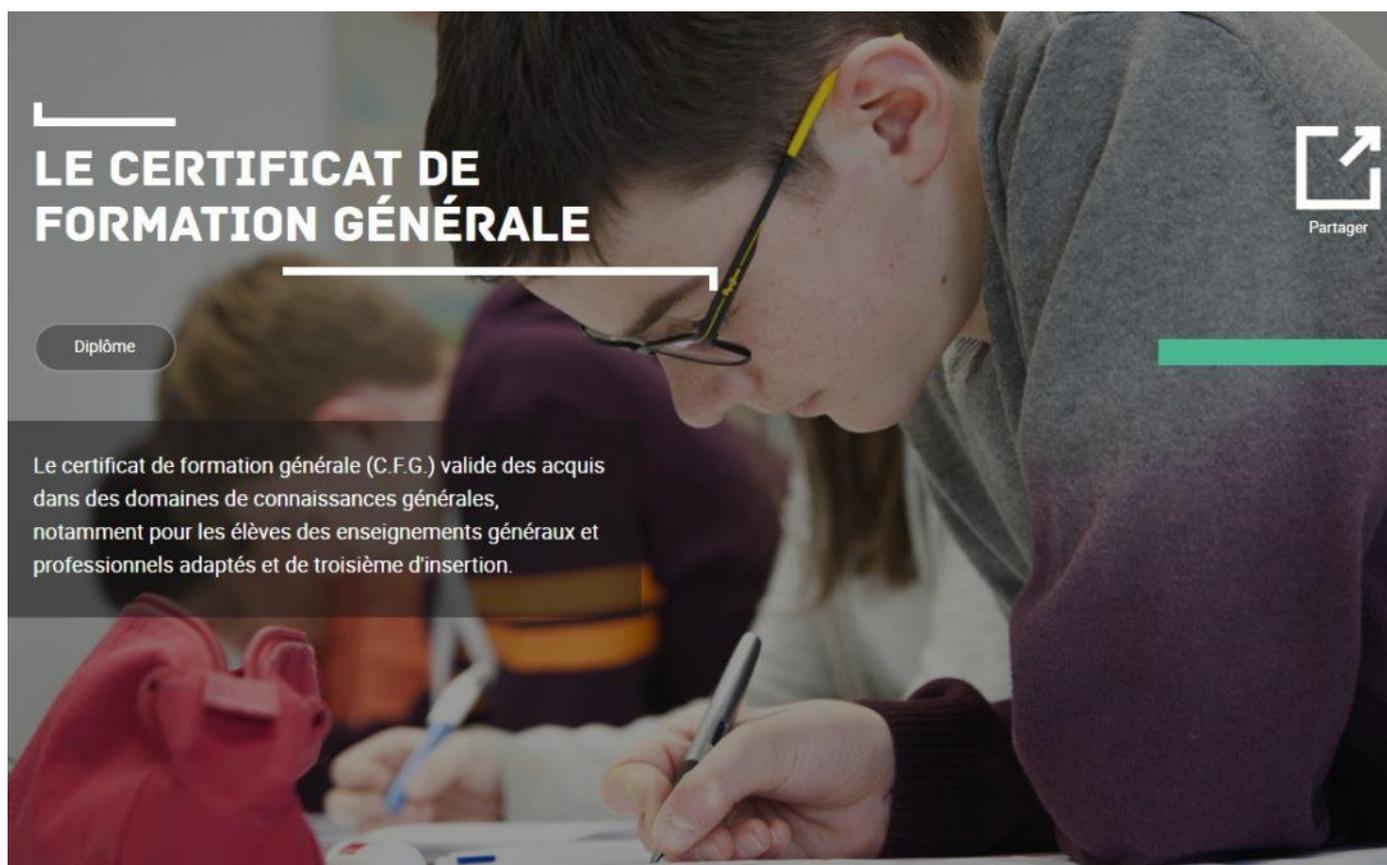
C'est pourquoi, **une cérémonie républicaine de remise des diplômes du brevet** (DNB et CFG) est désormais organisée à chaque rentrée pour les lauréats dans leur collège.

Cette cérémonie rassemble la communauté éducative et les élus autour des élèves qui achèvent leur parcours scolaire commun. Elle permet de dire le rôle essentiel de l'école dans la République et de féliciter les élèves qui ont obtenu leur premier diplôme. Elle donne à voir aux élèves qui les suivent au collège des modèles de réussite.



Collège Léopold DJIET , Bourail 2023

7. Le certificat de formation générale (CFG)



Le certificat de formation générale (CFG) valide l'aptitude du candidat à l'utilisation des outils de l'information, de la communication sociale et sa capacité à évoluer dans un environnement social et professionnel. Il garantit l'acquisition de compétences au moins égales à celles du palier 2 du socle commun de connaissances et compétences. Il concerne les candidats scolaires des classes de 4^{ème} année de SEGPA ou en formation professionnelle dans un établissement public.

Il y a **744** candidats scolaires (collèges publics et privés), y compris des candidats dans les centres d'examen ouverts au RSMA, au centre pénitentiaire et candidats individuels comme ceux des MFR (maisons familiales et rurales). Trois sessions sont organisées, en avril (33 candidats), en juillet (47 candidats) et en décembre (664 candidats).

8. Le brevet de technicien supérieur (BTS)

Brevet de Technicien Supérieur (BTS)

901 candidats de Nouvelle-Calédonie dont 77 Apprentis et 4 candidats "Individuels ou CNED" sont inscrits au BTS,

Il y a 30 spécialités de BTS en Nouvelle-Calédonie :

Spécialités de la production

- Assistance technique d'ingénieur
- Bâtiment
- Électrotechnique
- Études et réalisation d'agencement
- Maintenance des matériels de construction et de manutention
- Maintenance des systèmes option A : Systèmes de production
- Management économique de la construction
- Pilotage de procédés
- Systèmes numériques option A Informatique et réseaux
- Systèmes numériques option B Electronique et communications

Spécialités des services

- Assurance
- Commerce international
- Communication
- Comptabilité et gestion
- Conseil et commercialisation de solutions techniques
- Économie sociale familiale
- Gestion de la PME
- Gestion des transports et logistique associée
- Management commercial opérationnel
- Management en hôtellerie restauration option A : management d'unité de restauration
- Management en hôtellerie restauration option B : management d'unité de production culinaire
- Management en hôtellerie-restauration option C : Management d'unité d'hébergement
- Métiers des services à l'environnement
- Négociation et digitalisation de la relation client
- Professions immobilières
- Services et prestations des secteurs sanitaire et social
- Services informatiques aux organisations option A : Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux
- Services informatiques aux organisations option B : Solutions logicielles et applications métiers
- Support à l'action managériale
- Tourisme

Effectifs globaux en hausse de 6,6 % par rapport à 2023



42%

56 % des candidats inscrits au BTS sont des filles



58%



45 ans

Candidat le plus âgé



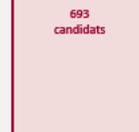
18 ans

Candidats les plus jeunes



208 candidats

Spécialités de la production



693 candidats

Spécialités des services



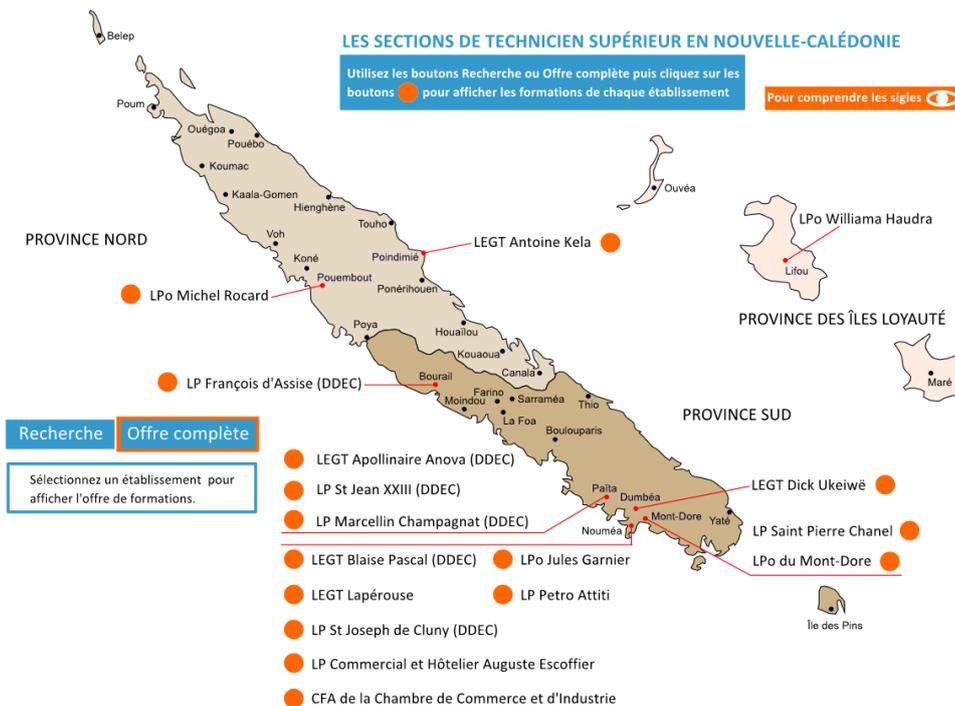
Taux de Réussite Nouvelle-Calédonie

2021 : 79,5 %

2022 : 76,2 %

2023 : 71,4 %

En raison de la session particulière « contrôle continu », pas d'épreuves de rattrapage au brevet de technicien supérieur (BTS) à la session 2024 ; il y aura une session exceptionnelle de remplacement en février 2025.



<https://www.ac-noumea.nc/html/carteSTS/>

9. La validation des acquis de l'expérience

Il y avait **74** candidats à la session de septembre 2024 de la VAE, en CAP (7), en baccalauréat professionnel (23), en BTS (42), et en BP (2) ; **64** sont lauréats du diplôme.

Qu'est-ce que la validation des acquis de l'expérience ?



Consolidée à travers la loi travail de 2016, la loi de modernisation sociale de 2002 précise que « Toute personne engagée dans la vie professionnelle est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification... »

À quoi sert la VAE ? Pourquoi faire valider ses acquis ?

Ce dispositif permet d'obtenir une certification grâce à son expérience afin de :

- Mettre en cohérence sa certification avec son niveau de responsabilité ;
- Valider son expérience pour soi ;
- Faire reconnaître ses compétences ;
- Obtenir un niveau de qualification permettant d'accéder à une formation d'un niveau supérieur ou de s'inscrire à un concours ;
- S'engager dans une formation ;
- Changer d'emploi ou de fonction ;
- Évoluer professionnellement ;
- Développer sa confiance en soi.

La validation des acquis de l'expérience permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme professionnel.

A qui s'adresse la VAE ?

Toute personne ayant exercé une activité professionnelle peut bénéficier de la validation des acquis de l'expérience (VAE) à condition que :

- Celle-ci ait exercé au moins une année d'activités équivalent à un temps complet en tant que salariée en CDI ou CDD, intérimaire, fonctionnaire, agent public, demandeur d'emploi, non-salarié, travailleur indépendant, bénévole au service d'une association

ET que

- L'expérience soit en rapport avec le diplôme envisagé.

Les différentes étapes de la VAE



L'ensemble de la démarche dure entre huit et douze mois : de la définition du projet jusqu'aux épreuves de validation devant le jury.